

L'ANGLICISME⁽¹⁾

“ L'anglicisme, voilà l'ennemi ! ” s'écriait jadis Tardivel. Avant lui, il y a près de soixante-dix ans, Arthur Buies avait déjà donné l'alerte. Hubert Larue et Oscar Dunn, Fréchette, Lusignan et beaucoup d'autres ont aussi dénoncé l'altération de notre langue. De nos jours encore des journaux signalent parfois à leurs lecteurs certains anglicismes, mais on en trouverait bien davantage dans les autres colonnes. Le plus redoutable ennemi du français au Canada s'infiltré partout, avec la complicité de notre insouciance. La contagion est dans l'air : personne n'est immunisé, pas même les gens qui ignorent l'anglais. La Société du Parler français, estimant qu'il serait à propos de faire le point, a pensé sans doute qu'il convenait d'en confier la tâche à quelqu'un qui vint du centre le plus contaminé de la province de Québec.

La physionomie du Canada français s'estompe de plus en plus chaque jour. De beaux noms géographiques de l'ancien régime disparaissent, remplacés quelquefois par des mots anglais, défigurés le plus souvent par notre propre ignorance, qui leur ampute l'article ou la préposition. Avons-nous à dénommer des endroits nouveaux, nos bonnes intentions se traduisent trop fréquemment par des appellations qui ne font honneur ni à notre goût ni à notre esprit français. La rue et la route exercent une influence néfaste. Les plaques indicatrices portant des noms français sont rarement exemptes de fautes de ponctuation ou de tournures contraires à l'usage. A Montréal, un règlement de circulation, emprunté sans doute aux États-Unis, impose le nom de *boulevard* à des artères qui s'appellent par ailleurs des *rues*, ce qui nous vaut la “ rue Saint-Hubert (boulevard) ”. On décore du titre de *place* ou *d'avenue* un simple cul-de-sac

(1) Travail présenté à la séance annuelle de la Société du Parler français tenue à l'Université Laval, le 31 janvier.

ou bien une ruelle si étroite, qu'elle échappe à l'attention du service d'hygiène. A la campagne comme à la ville, enseignes, affiches, écriteaux, traduits ou inspirés de l'anglais, propagent des termes impropres et des constructions incorrectes, qui se gravent dans l'esprit plastique de la foule.

La défrancisation du milieu permet de mesurer les ravages de l'anglicisme. On en constate d'abord les atteintes dans le langage, qui manque de sonorité, d'inflexions, de nuances. Il serait difficile de contester que la plupart de nos compatriotes, l'oreille peu sensible à la gamme des voyelles, parlent faux. Si le peuple des villes n'a pas encore l'accent anglais, il n'a plus guère aucune espèce d'accent français. Le nasillement *yankee*, favorisé par la paresse d'articulation, fait même chez nous des progrès inquiétants. Qu'un Canadien prononce avec netteté, varie ses intonations, module tant soit peu ses phrases, on dit de lui qu'il parle "à la française". *Parler français à la française!* Une locution comme celle-là, qui ne serait comprise ni au Dahomey ni à la Guadeloupe, révèle avec une cruauté inconsciente la déchéance de notre langage. Est-il étonnant que l'étranger qui entend sans comprendre ne veuille pas croire que nous parlons la même langue qu'en France?

Le Français de passage ne doute pas que nous parlons français; mais, s'il cause avec un Canadien moyen, plusieurs mots lui échappent, et il en est d'autres dont il devine le sens plutôt qu'il ne le saisit. A quelle école le public forme-t-il son vocabulaire? Le journal est le pain quotidien du peuple, c'est même le seul aliment intellectuel d'un grand nombre de nos concitoyens. Qu'il soit permis à un ancien journaliste d'invoquer ici des circonstances atténuantes. Avez-vous déjà pénétré dans une salle de rédaction? Les éclats de voix, le crépitement des dactylographes, les sonneries du téléphone, le bruit saccadé des appareils Morse, le va-et-vient du personnel et des chasseurs du télégraphe, sans parler des visiteurs inattendus, font une incessante trépidation qu'accompagnent parfois en sourdine le cliquetis des machines à composer et le ronflement des rotatives. Voyez les rédacteurs au travail. Sauf les préposés aux chiens écrasés, qui se tirent très bien d'affaire s'ils ont quelque talent de conteur, ils sont appelés chaque jour, et même plusieurs fois par jour, à expliquer à leurs lecteurs

des choses auxquelles bien souvent ils n'avaient jamais pensé. Ce reporter, qui entre en coup de vent, vient d'assister à une réunion où l'on a débattu dans un langage imprécis et obscur des questions complexes. Il a vingt minutes pour faire son compte rendu. Cet autre, qui ne s'interrompt de taper à la machine que pour rallumer sa pipe, voit affluer sans cesse à son pupitre des feuillets qui relatent ce qui s'est passé, depuis vingt-quatre heures, sur notre planète et même au delà. C'est le traducteur des dépêches. Les textes anglais qu'il a sous les yeux sont parfois traduits d'une autre langue européenne ou de quelque idiome oriental. Il doit les mettre en français à la hâte, en respectant, en reconstituant, au besoin, le sens primitif. Au surplus, dans tous les ordres de l'activité humaine, les événements se déroulent aujourd'hui sur un film au rythme accéléré. Pour exprimer des faits nouveaux, des idées ou des pratiques nouvelles, on crée des néologismes, on ressuscite de vieux vocables auxquels on prête une signification inusitée, on donne à des termes courants une extension imprévue ou des acceptions particulières. Les meilleurs dictionnaires ne sont jamais tout à fait à jour. Il faudrait donc que le journaliste eût l'esprit encyclopédique, et qu'il fût capable de suivre, dans tous les domaines, la perpétuelle évolution des choses et des mots qui les expriment. Comment pourrait-on exiger, dans ces conditions, que le journal eût toujours le mot juste ?

La tâche du journaliste est d'autant plus difficile, qu'une grande partie des textes qu'il utilise, sans parler des délibérations dont il doit rendre compte, sont en anglais. " Nous sommes un peuple de traducteurs ", a-t-on dit avec raison. Or la traduction de l'anglais en français est pleine d'embûches, de *colles*, comme on dit au collège. Les ressemblances que présentent ces deux langues sont souvent illusoires. Elles nous donnent une fausse sécurité, nous désarment devant leurs dissemblances. Comme vous le savez, l'anglais est tout imprégné de français. Pendant plusieurs siècles après l'invasion de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant, la noblesse, l'armée et la bourgeoisie ne parlèrent que le français. Le peuple seul conservait l'anglo-saxon, langage rudimentaire, qui tomba bientôt dans une profonde décadence. Cependant, le patois de Londres, subissant davantage l'influence de la cour, empruntait à l'aristocratie la moitié

de ses mots expressifs. Lorsque, vers le milieu du XIV^e siècle, la fortune des armes eut fait perdre au français son prestige en Angleterre, c'est ce mélange de vieil anglais et de dialecte normand qui devint la langue officielle du pays. Le *King's English*, qui en était encore à la période d'élaboration lorsque toute la nation française adopta le dialecte de l'Ile-de-France, ne resta pas insensible au rayonnement de ce doux parler. Enfin, depuis le XVI^e siècle et surtout depuis le XIX^e, les courants croisés des idées et des échanges entre les deux pays n'ont cessé de charrier des mots d'une langue à l'autre. L'anglais en a pris une trentaine de mille au français et celui-ci, en retour, lui en a emprunté plus qu'à toute autre langue vivante, sauf l'italien. Mais les mots ont une existence propre. Ils naissent, vivent et meurent, c'est-à-dire qu'ils tombent en désuétude. Leur sens se modifie : il se prolonge ou se contracte, s'amplifie ou s'atténue. Un très grand nombre de termes de même origine, ou qui ont passé d'une langue à l'autre, n'ont cependant pas suivi, en français et en anglais, une évolution parallèle. D'autant moins que l'anglais pousse très loin l'extension par analogie, tandis que le français, langue plus précise et qui n'a subi depuis des siècles que de faibles variations, a plutôt tendance à déterminer, donc à restreindre. Aussi, bien des mots apparemment communs aux deux langues ont-ils acquis ou conservé en anglais des acceptions qu'ils n'ont pas ou n'ont plus en français. (Pour être un archaïsme, maint anglicisme n'en est pas moins un anglicisme.)

Chaque art, chaque science possède sa terminologie. Il y a dans l'industrie et dans la finance, par exemple, divers procédés ou certaines pratiques qui, inconnus en France, n'ont pas de nom dans notre langue. Nous sommes peut-être justifiables, dans ces cas-là, d'adopter le mot étranger. Seulement, là comme ailleurs, on ne doit jamais emprunter que ce dont on a besoin. Le langage juridique est une source débordante d'anglicismes. Notre vieux droit français comporte plusieurs termes tombés en désuétude en France, mais qui conservent ici une utilité pratique justifiant leur survivance. Gardons-nous toutefois des abus. Ainsi, le mot *corporation* est peut-être nécessaire pour désigner une forme particulière de société ; mais il est inadmissible en tant que synonyme de *municipalité*. Il est en outre absurde

d'accoler l'épithète *incorporée* à une société : *La Femme Chic Incorporée*. On ne peut rien incorporer à moins que ce ne soit à quelque chose. Que dire de l'adjectif *limitée* à la suite d'un nom auquel il ne se rapporte pas du tout ? Un petit camion bleu promène dans les rues de Montréal cette raison sociale, où l'on croirait voir la carte de visite de quelque Don Juan circonspect : *Jolicœur Limitée*. Au lieu de suivre servilement la coutume anglaise, il ne serait pourtant pas difficile d'adopter des initiales conventionnelles pour désigner les diverses espèces de société. La législation fédérale s'inspire bien souvent du droit anglais, quand elle n'en est pas le simple décalque. Les traducteurs feraient un bien meilleur travail, tout en se donnant beaucoup moins de mal, s'ils consultaient *l'Annuaire de législation comparée*, qui contient d'excellentes versions françaises des lois anglaises les plus importantes, et constitue un précieux répertoire de termes et de tours propres au français juridique.

L'anglicisme s'infiltré dans la syntaxe, qui est la structure même de notre langue, et son action corrosive y est d'autant plus insidieuse, qu'elle ne se trahit pas toujours par des incorrections grammaticales, qui nous donneraient peut-être l'éveil. Elle se manifeste surtout par l'emploi habituel de la tournure passive, à la place de la forme active. (Une requête a été signée par les intéressés... Le gouverneur a été reçu par le conseil municipal... Il a été déclaré à la séance... Au lieu de : Les intéressés ont signé une requête... Le conseil municipal reçoit le gouverneur... On a déclaré à la séance.) "Ce qui distingue notre langue des langues anciennes et modernes, dit Rivarol, c'est l'ordre et la construction de la phrase. Cet ordre doit toujours être direct et nécessairement clair. Le français nomme d'abord le sujet du discours, ensuite le verbe, qui est l'action, et enfin l'objet de cette action. Voilà la logique naturelle à tous les hommes, voilà ce qui constitue le sens commun." De nombreuses fautes accusent aussi l'influence de l'anglais sur notre syntaxe : correspondance irrégulière des modes et des temps du verbe, abus du passé et surtout de l'imparfait (on me disait l'autre jour que X vivait encore (au lieu de : vit), contractions que le français ne tolère pas (ceux mentionnés, traduction littérale de : *those mentioned*), surabondance et confusion des prépositions.

Il faut donc réagir partout, et d'abord à l'école et au collège. Ne serait-il pas urgent de donner au personnel enseignant des cours de phonétique et de diction et, aux élèves, des cours d'élocution? Les programmes sont surchargés, dira-t-on. Le seraient-ils au point qu'on ne puisse trouver le temps d'apprendre au jeune Canadien à parler convenablement sa langue? Ne laissons pas du reste aux élèves l'illusion que le bon langage est un art d'agrément, l'une des matières du programme dont ils doivent se préoccuper une heure par semaine. Que ce soit pour eux un souci constant. Le langage, plus encore que le style, est "de l'homme même". Gardons-nous toutefois de confondre le bon langage et le beau langage. Si les collèges forment quelques ténors, tant mieux! Mais n'engageons personne à chanter plus haut que sa voix: rien n'est moins français que l'affectation. Il ne serait que raisonnable cependant d'exiger, dût-on recourir à certaines sanctions, que chacun s'exprimât de son mieux. Pourquoi ne pas intéresser l'amour-propre, à défaut d'un sentiment plus noble? Il y a des gens — et ce ne sont pas tous des enfants d'école — qui, par un étrange respect humain, n'osent pas bien parler. Prêchons d'exemple, mettons le bon langage à la mode, et ils auront honte de parler mal.

La rectification du vocabulaire devrait rallier toutes les bonnes volontés. Mais c'est une tâche difficile et délicate, qui demande de la prudence, qui exclut la fantaisie, qui exige la connaissance non seulement des deux langues, mais encore des choses dont on parle. Il est des journaux qui se plaisent à signaler à leurs lecteurs les mots anglais qui s'introduisent en France, à Paris surtout, avec le tourisme. Sans doute ces mauvais exemples devraient engager les esprits réfléchis à redoubler de vigilance, mais n'est-il pas à craindre que beaucoup de gens n'y trouvent au contraire la justification de leur propre indifférence? Il ne faut pas être plus français que les Français, ni plus catholique que le Pape, dit-on pour se faire pardonner ses petites abdications. Qu'un restaurant parisien ou une auberge normande affiche: *Five o'clock à toute heure*, vous conviendrez que c'est plus ridicule que dangereux. L'anglicisme le plus redoutable, ce n'est pas le mot anglais employé tel quel, c'est le mot français pris dans une acception anglaise. Un brave homme

soutenait un jour qu'on peut fort bien désigner une automobile par le mot *char*, parce que notre voiture moderne n'est pas sans ressemblance avec l'antique char romain. Cette ingénieuse théorie ne vous permettrait-elle pas d'appeler vos souliers des cothurnes ? Il est des gens dont on ne saurait suspecter les intentions, qui s'efforcent de défendre certains anglicismes en invoquant leur filiation latine. S'il nous fallait admettre tous les vocables que l'anglais a empruntés directement ou indirectement au latin, il n'y aurait plus guère d'anglicismes. Mais à quoi bon perdre plus de temps et de peine à essayer de justifier des termes impropres qu'il n'en faudrait pour apprendre le mot juste ? Un autre brave homme tenait naguère, dans un grand journal, la rubrique du bon langage. Un correspondant lui demanda un jour quel est le sens de *a going concern*. Tout le monde n'est pas censé savoir que, pour des fins d'évaluation, la comptabilité désigne par la locution *as a going concern* une entreprise en exploitation, par opposition à une entreprise en liquidation. Seulement, celui qui prétend définir cette expression n'a pas le droit de l'ignorer. Eh bien, notre Larousse improvisé répondit bravement que *a going concern*, c'est " un souci qui s'en va ". Cette bévue révèle que le dictionnaire présente des dangers insoupçonnés. Elle montre aussi qu'on ne doit jamais lancer un mot sans connaître la chose qu'il exprime. Il n'y a d'ailleurs qu'un être humain qui puisse se flatter de tout savoir : c'est — vous l'avez deviné — le menteur. La rectification du vocabulaire incomberait donc à un groupe d'hommes instruits et dévoués, appartenant à diverses professions, et qui dresseraient des tableaux méthodiques des termes nouveaux en usage dans la politique, l'économique, la finance et dans d'autres branches. Les journalistes intelligents — ne le sont-ils pas tous ? — accueilleraient sans doute avec gratitude cette bienveillante collaboration.

S'il est bon de traiter les symptômes, il faut surtout soigner et tonifier l'organisme. On ne combattra efficacement, on ne préviendra l'anglicisme syntaxique qu'en améliorant partout l'enseignement du français. L'étude de la grammaire ne devrait-elle pas comporter des exercices spéciaux ayant pour objet d'habituer la jeune génération à

réagir contre les influences adverses du milieu, et de conserver, de restaurer le sens du français qui s'émousse de plus en plus? Il importerait enfin d'inspirer à tous le respect de l'idiome national, qui est l'une des manifestations les plus sincères du patriotisme. Il ne suffit pas d'être fier de la glorieuse histoire de la langue française au Canada, il faut encore en être digne.

Léon LORRAIN.
